



**DES
PAR**

**SPÉCIALISTE
INSPECTIONS
DRONE**

- ▶ **Nos différents drones,
à usage professionnel,
nous permettent de
RÉPONDRE À L'ENSEMBLE
DE VOS ATTENTES.**



NOTRE PROCESS

- ▶ Réception de la commande
- ▶ Demande des autorisations administratives
- ▶ Dès obtention, prévenance du client du jour et heure de notre intervention
- ▶ Retouche des photos via notre bureau d'études
- ▶ Transfert via lien sécurisé du panoramique + photos (en prenant compte l'accessibilité et la zone de travaux)



PANORAMIQUE AZIMUTE

- ▶ Réalisation de panoramiques (360°) avec l'annotation des azimuts selon les hauteurs souhaitées avec la meilleure résolution possible pour zoomer dans le panoramique.



VISÉE FH

- ▶ Grâce à nos équipements nous pouvons zoomer à 180X pour vérifier la faisabilité de raccordement d'un site jusqu'à 20 km.
- ▶ Pour un projet à construire, nous utilisons un dirigeable gonflé à l'hélium pour simuler la hauteur du nouveau pylône à construire.



CAMÉRA THERMIQUE

- ▶ Grâce à notre caméra thermique, nous pouvons détecter des échauffements au niveau des câbles d'alimentation.



INSPECTION

- ▶ Nous pouvons inspecter un ouvrage via une de nos nacelles permettant de zoomer et d'avoir le détail attendu.



SÉCURITÉ

- ▶ Nos différentes missions (Négociateur, Concepteur et Préventeur nous permettent de connaître les différents risques et du résultat souhaité par le client.



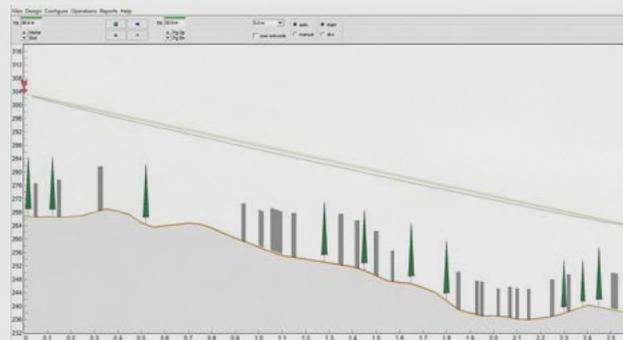
ASSURANCE

- ▶ Notre contrat d'assurance nous permet de répondre à des dommages à 4 millions d'euros.



DOSSIER

- ▶ Réalisation de dossier de faisabilité pour des études de transmission FH via PATHLOSS.





ILR TELECOM et l'innovation

Membre de la Fédération Professionnelle du Drone Civil (FPDC), nous utilisons du matériel professionnel agréé par la DGAC.

Nous formons nos collaborateurs et nous investissons dans les nouvelles technologies pour apporter à nos clients des compétences, une écoute de qualité et un savoir-faire **car notre priorité est la satisfaction de nos clients.**



www.ilr-telecom.fr